Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS		PUBLICITÉ		
Par la Poste. Un An	20 francs.	Annonces	la ligne	0.30
Six Mois	10 —	Réclames	—	0.60
Trois Mois	5 —	Faits divers	—	1.20
Départem. non-limitrop. et Etrang., *port en sus*		Chroniques locales	—	3.50

PETIT CALENDRIER

Dimanche 6. — **IIIe de Carême.** — Adoration : Douai (Dames de Flines, ador. noct.), Vieux-Mesnil.

Soleil : Lever, 6 h. 35 ; coucher, 5 h. 49. — Lune : Lever, 11 h. 31 ; coucher, 8 h. 52.

Lundi 7. — **Saint-Thomas d'Aquin.** — Adoration : Armentières (Dames de Saint-Maur, ador. noct.), Flesquières.

Soleil : Lever, 6 h. 33 ; coucher, 5 h. 51. — Lune : Lever : .. h. .. ; coucher, 9 h. 29.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

LA SITUATION DE M. PELLETAN

Convocation du Conseil supérieur de la Marine

M. Loubet a prié M. Pelletan de convoquer le Conseil supérieur de la Marine pour le courant de la semaine prochaine.

Cette séance aura lieu mercredi matin, à l'Elysée sous la présidence de M. Loubet.

La convocation du conseil supérieur de la marine, par M. Loubet, est considérée à la Chambre comme un acte grave. On croit que M. Loubet veut se rendre compte par lui-même du bien ou mal-fondé des accusations portées contre M. Pelletan.

Les intentions de M. Lockroy

M. Lockroy est décidé à demander à la commission du budget de ne pas se contenter des déclarations du ministre de la marine et de lui demander les documents émanant du ministère au sujet des actes qui lui sont reprochés. Il demandera aussi, si cela paraît nécessaire, que des délégués soient envoyés dans les ports afin de vérifier l'état des travaux en cours.

Une tentative de sauvetage

La délégation des gauches, c'est-à-dire les groupes du Bloc, est convoquée pour lundi, à 1 h. 1/2, pour s'occuper de la situation maritime.

Un certain nombre de délégués désirent faire voter un ordre du jour par lequel la Commission du budget sera invitée à n'accomplir aucun acte pouvant être considéré comme une marque de défiance envers M. Pelletan.

On dit que ce projet rencontrera une vive opposition.

MORT DU MARÉCHAL DE WALDERSÉE

Hanovre. — Le feld-maréchal de Waldersée, qui commanda les troupes internationales en Chine, est mort, hier soir, à huit heures.

LE « D'ASSAS »

Alger. — Le croiseur *d'Assas* est arrivé ; il attend des ordres pour reprendre la mer à destination de l'Extrême Orient avec les quatre contre-torpilleurs arrivés depuis peu à Alger.

DANS LES BALKANS

Constantinople. — Le refus de la Porte d'accorder des pouvoirs aux officiers étrangers sur la gendarmerie de Macédoine mécontente vivement les ambassadeurs d'Autriche et de Russie.

L'ambassadeur d'Angleterre a entretenu le Sultan de l'urgence de hâter la réorganisation de la gendarmerie conformément au désir des puissances.

Belgrade. — Malgré tous les démentis, on affirme que le soulèvement albanais n'est pas encore complètement réprimé, et qu'il a gagné Dibra, siège des tribus arnautes entre Uskub et Monastir.

La Danse des Écus

Avez-vous remarqué, l'autre jour, dans la *Croix du Nord* cette simple information en chronique :

« Dans sa dernière réunion le Conseil municipal de Waziers a voté une somme de 77.424 fr. pour la construction d'une école de filles en remplacement de l'école libre des Dames de la Sainte-Union qui ne coûtait pas un sou à la commune ».

Et cette autre information, quelques lignes plus bas :

« Le samedi 5 mars prochain, à la sous-préfecture de Douai, il sera procédé à l'adjudication de travaux de construction, à Roost-Warendin, et de fournitures d'ameublement d'un groupe scolaire. La dépense est évaluée à 75.251 fr 95.

« Cette école est destinée à remplacer l'ancienne école dirigée par les Dames de la Sainte-Union ».

57.424 francs, plus 75.251 francs font un joli total de 132.675 francs que devra payer une population globale de 5.000 petits fermiers, mineurs et travailleurs d'usine.

Et cela pour remplacer des écoles qui ne coûtaient pas un sou aux deux communes et qui payaient de fortes contributions que les nouvelles écoles ne paieront pas.

Et si vous ajoutez à ces 132 mille francs les frais *annuels* de chauffage, d'éclairage et d'entretien de ces deux immeubles ; si vous y joignez le traitement *annuel* des institutrices remplaçant les Sœurs qui ne touchaient pas un rouge liard, traitement qui d'une façon ou d'une autre va retomber sur les contribuables, vous vous faites une idée des charges écrasantes que la politique néfaste de M. Combes va faire peser sur nos laborieuses populations.

Ah ! vous saurez ce qu'il en coûte, citoyens de Waziers et de Roost-Warendin, de voter pour un député du bloc.

Et vous aussi, contribuables douaisiens qui non seulement avez perdu les profits que des établissements comme les Bénédictins Anglais et la Maison-Mère de la Sainte-Union rapportaient au commerce et à l'octroi, mais devrez bientôt y aller d'un petit million pour vous procurer un lycée de filles et des écoles que les familles ne désiraient pas.

Voilà ce que vous rapporte la gloire d'élire des députés comme les Debève et les Cardon.

Et il en sera de même à Lille où les lois liberticides de Combes vont entraîner des dépenses se chiffrant par millions.

Et à Paris ! Il faudra construire pour plus de 60 millions pour remplacer l'enseignement libre.

Vous voyez par là comme M. Combes et ses complices mentent au pays, lorsqu'ils disent qu'il ne s'agit pour toute la France que d'une dépense de 60 millions, plus une dépense de 6 millions par an, soit les intérêts d'un capital de 180 millions !

Les chiffres de M. Combes seraient-ils exacts que ce serait déjà une folie de jeter aussi l'argent par les fenêtres pour satisfaire la haine des uns au détriment de la liberté des autres.

Mais il faut quadrupler, quintupler ces chiffres pour évaluer plus justement ce que coûtera cette rage antireligieuse des nos francs-maçons.

***

Et aux colonies ! Rien que pour remplacer les Frères il y aura 4.618 instituteurs à trouver et... à payer avec des traitements coloniaux, c'est-à-dire beaucoup plus élevés que ceux de la Métropole.

118.371 élèves iront faire l'école buissonnière dans la brousse, si on ne leur trouve pas des instituteurs laïques consentant à partir avec femme et enfants dans les contrées lointaines et à demi-sauvages pour enseigner le français à ces petits moricauds, petits jaunes et petits spaches.

Maîtres à acheter à prix d'or, écoles à construire sur tous les continents sous peine d'abandonner la mission colonisatrice de la France : voilà ce qui va vous retomber encore sur le dos, infortunés contribuables.

Et qui évaluera ce que coûtera aussi le remplacement des innombrables écoles des Sœurs aux colonies.

Et où trouver, en nombre suffisant, les institutrices laïques désireuses d'aller là-bas au bout du monde débarbouiller la frimousse et la cervelle de nos petits tonkinois, de nos petits dahoméens, de nos petits malgaches et autres intéressants bambins des tropiques ?

C'est une folie, un délire, une ivresse scandaleuse qui s'est emparée du misérable Combes et des non moins misérables Dron, Delory, Lopez, Debève, Pasqual, Dafontaines, Bersez, Selle, Lozé qui se sont mis en bloc avec le bloc pour se livrer à cette orgie.

***

Et qui est-ce qui payera cette effroyable danse des écus ? Le travail, le travail national : vous braves fermiers, vous pauvres ouvriers, vous petits commerçants, vous tous qui produisez à la sueur de votre front.

Et pour détourner de leurs têtes la tempête de colères populaires que ces criminelles folies devraient soulever, que font nos ministres et députés du bloc ?

Ils soufflant par eux-mêmes, par leurs agents socialistes, et par leurs journaux grassement payés, un vent de discordes, de jalousies et de haines parmi nous.

On se chamaille, on se traite de cléricaux ou d'spaches, on fait des grèves, on se bat, au lieu de nous tourner tous d'un seul cœur et d'une seule colère contre les seuls auteurs de tous ces maux *communs*, contre les gradins de la politique qui font qu'on s toutes les peines de gagner son pain et qu'on ne peut plus vivre en paix dans le plus riche et dans le plus aimable pays du monde.

Ah ! oui, ils ont raison, ces misérables, de rire dans le coulisses de nos *têtes à poire*, et de dire entre eux en nous voyant nous chamailler : Quels imbéciles !

DEM.

TALON ROUGE

Depuis qu'un heureux virement de la Fortune a fait passer le Pactole par la caisse du *Réveil*, ce journal tout acquis d'or prend volontiers les belles manières et s'efforce de donner quelque bon ton à sa prose.

Mais chassez le naturel... Voici, par exemple, le début d'un article où la gazette parvenue s'abandonna à un retour à sa prime nature :

« Il faut vraiment que le larbin anonyme qui éjecule et flante malproprement dans la petite serviette à usage intime distribuée gracieusement par les soins de l'Union catholique, progressiste, méliniste, socialiste et patriotique, goupillonnesque et fumiste (oui), soit à court de calomnies, d'attaques scandaleusement basses et viles pour avoir abordé dans sa dernière déjection l'historique fantaisiste de la question du Bureau de bienfaisance ».

Ouf ! Et pouah !

Et il y a comme cela tout une colonne de raisonnements, d'arguments et d'épithètes de cette saveur.

Que serait-ce si le *Réveil-Egalité* ne faisait des efforts pour bien se tenir ?

FÉROCE

Le paisible fr... Depesse dont la prose soporifique effeuille de temps en temps des pavots dans les colonnes du *Progrès* a eu hier son sommeil communicatif troublé par un horrible cauchemar.

Il a vu, dans son rêve, que l' « ordre et la paix des églises » sont troublés.

Il a vu que les « citoyens ne peuvent plus jouir en paix des cérémonies du culte, ni participer aux actes de leur religion, ni entrer tranquillement dans leurs églises ».

Le citoyen trépassé rêvait d'apaches, de casseroles et d'ukases du général Audré, pensez-vous ?

Eh non ! C'étaient les « prêtres fonctionnaires », les curés, les évêques, les cardinaux qui mettaient tout sens dessus dessous dans le lieu saint par des « infractions, des abus, des insolences, des usurpations, des violations politiques ».

Et ce spectacle affreux qui empêchait le pieux Depesse de savourer la paix silencieuse des sacrés parvis l'a mis dans un tel état d'indignation qu'il s'est mis à réclamer contre les auteurs de ces « scandales » — près contre les Apaches — l'application des articles 201 et suivants du Code pénal.

Et que portent ces articles ?

Rien qu'à l'*emprisonnement*, le *bannissement*, la *déportation*.

Brrr ! Le fr... Depesse a la cauchemar féroce... au point que dans son délire il confond les espèces et les textes et commente les lois comme une corneille qui sbat des noix.

Dors en paix, Depesse, et ne trouble pas par tes cris furieux la douce somnolence de tes lecteurs — s'il en est qui te lisent.

MEO.

LILLE

LE DIMANCHE A LILLE

6 mars 1904

IIIe dimanche de Carême.

Eglise Saint-Maurice. — A 4 h., vêpres suivies du sermon par M. l'abbé Gayraud, député du Finistère, sur la *Nécessité de la religion*.

Palais-Rameau. — Exposition des Artistes lillois de neuf heures du matin à six heures du soir. Entrée : 50 centimes.

Société régionale d'Horticulture. — Assemblée générale à 4 heures du soir, au Palais-Rameau. Conférence par M. Duval, horticulteur à Versailles.

Association pratique de photographie. — De dix heures un quart à midi, à l'atelier de pose, études de portrait : tête de femme.

Hippodrome Lillois. — A 3 heures, grand concert de gala avec l'Harmonie municipale de Douai.

Société de Géographie. — A 4 heures, conférence sur l'Espagne, par M. le docteur Eustache.

Association des Pages du Christ de Lille. — Le Conseil des Chevaliers de la Croix, réuni en séance extraordinaire le dimanche 28 février, a procédé au renouvellement de la Commission des Pages du Christ ; ont été élus :

Président, M. Jules Goetgheluck, qui a été maintenu dans ses fonctions ; vice-présidents, MM. Paul Herbeeck et Richard Delos fils ; secrétaire, M. Philippe Vanderkluysseu ; trésorier, M. Albert Durant ; visiteur, M. François Termotte.

Maison des Ouvriers. — L'Union Dramatique, dont le siège est à la Maison des Ouvriers, 11, parvis St-Maurice, organise pour le dimanche, 20 mars, à 7 heures du soir, une grande soirée en son local.

La société s'est assurée la concours d'excellents artistes : Mlle L. Lefebvre, pianiste, lauréat du Conservatoire ; MM. Ramont, ténor et De Meulemeester, baryton des Orphéonistes lillois ; les Darnal'a, duettistes ; M. Garemin, chansonnier lillois ; l'Original matelot ; M. Auvertin, comique du genre ; Les Médiators, mandolinistes.

L'Union dramatique interprètera trois charmantes comédies dont le succès n'est plus à faire : « Un client sérieux », comédie en un acte, de G. Courteline ; « Le commissaire est bon enfant », comédie en un acte, de G. Courteline ; « Un mariage au téléphone », comédie en un acte, de M. Hennequin.

Le prix d'entrée pour cette soirée exceptionnelle est fixé à 0 fr. 25 cent. la cachet. On peut dès maintenant retenir des places réservées moyennant un supplément de 0 fr. 10 cent. par chaise.

Le plan des places réservées est déposé au siège de la société.

Union Libérale et Patriotique de la place Catinat. — Décidément, le Comité de l'Union Libérale et Patriotique a la main heureuse dans le choix de ses orateurs. Les nombreux électeurs qui se pressaient, jeudi dernier, dans la vaste salle de l'estaminet Thomas, place Catinat, en sont retirés littéralement charmés de la bonne soirée qu'ils venaient de passer.

Le sujet, tout d'actualité, traité par M. Ernest Lochet : *La France devant le monde, la Guerre russo japonaise*, était bien de nature à intéresser l'auditoire.

M. Ernest Lochet s'est admirablement acquitté de sa tâche. Il l'a fait avec la science d'un professeur d'histoire et l'énergie d'un citoyen conscient de son devoir. Les agissements maçonniques et dreyfusards, funestes au plus haut point aux intérêts patriotiques, ont été dénoncés aux auditeurs d'une manière vraiment lumineuse. Cette démonstration courageuse aurait suffi à l'orateur pour lui attirer les foudres des Chers FF... Combes et Pelletan si ce n'était déjà fait.

Les applaudissements qui ont absolument haché son discours, lui ont prouvé que les électeurs de la place Catinat étaient heureux d'entendre les franches paroles d'un patriote et d'un bon citoyen et c'était le vœu unanime des auditeurs d'avoir d'autres occasions de l'applaudir encore.

Le sympathique député de la 2e circonscription, M. Auguste Bonte, toujours sur la brèche quand il s'agit de défendre les intérêts de la patrie et de la liberté, avait accepté avec plaisir, la présidence de cette belle réunion.

Dans un langage plein d'humour et de cordialité, il salue les habitants du quartier de Vauban, qui profitent de toutes les circonstances pour lui témoigner leur attachement.

Puis, tirant la conclusion du discours de M. Lochet, il indique la nécessité de l'union de tous les honnêtes gens contre la néfaste politique du bloc, félicitant les électeurs du quartier d'avoir eu réaliser cette union pour leur bureau de vote.

Après quelques mots aimables du docteur Douvrin remerciant le dévoué député de la circonscription et le vaillant orateur des paroles réconfortantes qu'ils étaient venus apporter aux électeurs de Vauban, un ordre du jour, voté à l'unanimité, réclamant l'union de tous les bons citoyens contre le bloc maçonnique et collectiviste, clôture cette réunion qui portera ses fruits.

Un bon nombre d'électeurs ont profité de cette conférence pour se faire inscrire au nombre des adhérents de l'Union libérale et patriotique.

Nous croyons savoir que jeudi prochain une réunion semblable aura lieu pour les électeurs du 5e bureau, habitant Canteleu.

Nous les engageons vivament à y assister.

Le square Morisson. — L'administration municipale, si jalouse, on le sait, de l'esthétique de la ville, avait transformé depuis quelque temps en terre-plein la petit square Morisson.

Les arbres et les grilles avaient néanmoins été conservés, puis on trouva qu'il valait mieux ne laisser que trois arbres, ceux qui sont rangés derrière les maisons de la rue de l'Hôpital-Militaire. On sacrifia les autres.

On vient de décréter la suppression des grilles, et c'est chose faite aujourd'hui.

Cette place est destinée, croyons-nous, à servir de refuge aux voitures de messagers qui encombrent ordinairement la place Gambetta.

Mieux valait certes le jardin, si réduit qu'il pût être ; mais nos seigneurs et maîtres en ont jugé autrement.

Le square Morisson avait remplacé un abreuvoir alimenté par le canal qu'un appelle des Jésuites, lorsque les Pères, en 1610, s'installèrent dans le magnifique collège que la ville avait fait construire pour eux.

Le canal des Jésuites pénétrait en ville et traversait le collège, à ciel ouvert. Il ne fut couvert jusqu'à l'abreuvoir qu'en 1711.

Les Bienchisseurs de Wazemmes amenaient parfois eux le linge chez leurs clients ; à la couverture du canal, ils changèrent de système et employèrent des chariots avec chiens, et l'on vit ce mode de traction en usage jusqu'à notre époque.

Les Jésuites occupèrent le collège jusqu'à la dispersion de leur ordre en 1765. Quelques années après, les prêtres qui leur avaient succédé laissèrent les bâtiments à l'Intendance pour établir l'Hôpital-Militaire.

La chapelle rampinca, au commencement du XIXe siècle, l'église Saint-Etienne brûlée au siège de 1792.

La rue Nationale fut tracée en 1830 sur l'emplacement d'un des jardins.

La rue nommée des Jésuites, était devenue rue de l'Hôpital-Militaire.

Exposition des Artistes Lillois. — Nous rappelons à nos lecteurs que l'Exposition du Palais Rameau est encore ouverte aujourd'hui dimanche, mais fermera ses portes à 5 h. du soir sans aucune prolongation possible.

Les œuvres pourront être retirées lundi et mardi de 9 h. du matin à 5 h. du soir.

L'assassinat de la rue Gautier. — M. Davaine a interrogé très longuement, samedi matin, Debloch, qui assassina sa femme dans les circonstances que nous avons relatées.

L'interrogatoire surtout porte sur l'emploi du temps du meurtrier.

Jusqu'à 9 h. du matin Debloch a des souvenirs précis, mais depuis ce moment il ne sait plus rien, mais il persiste à déclarer qu'il a dû tuer sa femme vers 10 heures.

Ces déclarations sont en complète contradiction avec les constatations médicales, établissant l'heure du crime entre 1 heure et 3 heures de l'après-midi.

La cabaretière, propriétaire des époux Debloch, assure d'ailleurs qu'elle a vu la victime, à 1 h. de l'après-midi.

Me Dalesalle a été désigné d'office comme défenseur.

Vol au camion. — Dans notre numéro de jeudi, nous relations le vol au camion dont avait été victime M. Caron, voyageur de commerce, rue des Postes.

On sait que les deux voleurs surpris au chanfoir public de la rue Loutin avaient réussi à dépister la police.

Samedi après-midi, la Sûreté a fait une battue au Bois de Boulogne, et les deux chenapans ont été arrêtés. Ce sont Louis Sevaten, 19 ans, couvreur, et Henri Menet, 22 ans, émouchateur, tous deux sans domicile.

Nos cars électriques. — Samedi matin, à neuf heures, un car C.a temporisé, rue d'Arras, à l'angle de la rue Auguste-Bonte, une voiture à bras conduite par M. Cambier, marchand de charbon, rue Montaigne.

Tout s'est borné à des dégâts matériels assez importants.

Le bien d'autrui. — Un individu s'est introduit à l'aide d'une fausse-clef dans la chambre de M. Carlier, rue du Wazennes, 152, et a dérobé différents outils d'horlogerie d'une valeur de 50 fr.

Les petits faits. — Gustave Hanoy, 30 ans, tisserand, sans domicile, a été arrêté pour mendicité.

Ceux de nos amis qui désirent des vins garantis absolument purs et naturels, à des prix très consciencieux, peuvent s'adresser en toute confiance à M. Testaud, propr. du chât. La Tour St-Aubin, Médoc-Gironde ; il leur enverra franco notices et échantillons.

Etat-Civil de Lille

Dragées et Boîtes pr 1re Communion

5, rue de Paris, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE

Du 5 mars 1904

Naissances. — Bilcke Rose, rue Princesse, 24. — Durant Albert, rue Colbert, 104. — Delecourt Alain, place de Tourcoing, 31. — Beyaert Charles, rue Fombelle, 26. — Osterlinck Albert, rue de Baillaul, 5. — Locuf Marceline, rue du Barbier-Maes, 14.

Décès. — Varhaeghe Philomène, 2 mois, quai de la Moyenne-Deûle, à bord du *Jamais Penser*. — Desprez Clotilde, 40 ans 1/2, épouse de Louis Dutilleul, rue de St-Quentin, cour Bonnet, 10. — Billet Stéphanie, 83 ans, veuve de Julien Thuillier, rue St-Sauveur, 98. — Vieène Maria, 80 ans, veuve de Edouard Gyselinck, rue des Pénitentes, 23. — Haquette Marcel, 2 ans 1/2, rue de l'Hôpital-St-Roch, 15. — Lebail Marie, 1 mois, rue du Croquet, 81. — Dozin Emile, 23 jours, rue Jeannette-à-Vaches, 4. — Beaucourt Roger, 4 mois 1/2, rue St-Bernard, 15. — Delannoy Jules, 44 ans 1/2, époux de Victorine Levé, impasse St-Sauveur, 2. — Mignon Maria, 68 ans 1/2, veuve de Léandre Vanderdonckt, rue de Baillaul, cour Paux, 8. — Bochns Alphonse, 37 ans 1/2, célibataire, rue des Bouchers, cour Notre-Dame, 14.

LUMINOL Savon pour les laines, le linge, les flanelles et le ménage

LA MADELEINE

Audacieux voleurs. — Passant la nuit du mercredi à jeudi, entre 11 heures et 1 heure du matin, dans la filature Delesalle, à Berkem, des voleurs ont pénétré, après avoir escaladé la haie, dans la forge de l'usine ; là, ils dérobèrent des pinces et différents outils, à l'aide desquels ils ont fracturé sept portes.

Ils ont visité les ateliers, dérobé deux pantalons de travail appartenant au contremaître et à un ouvrier.

Ils ont pénétré ensuite dans la salle des machines, coupèrent une courroie de transmission en cuir et l'emportèrent. Une courroie en coton tressé a été détériorée, mais comme elle n'avait pour eux aucune valeur, ils la laissèrent sur place.

Vers minuit, le directeur et le concierge ont bien entendu les chiens aboyer, mais ne se doutant pas d'une pareille tentative, ils n'y prirent pas attention.

Ce n'est que le lendemain matin qu'on constata qu'ils avaient été trop confiants.

Un commencement d'incendie. — Jeudi soir, à 5 heures 1/2, dans une maison située rue Saint-Victor, 42, le feu s'est déclaré au 1er étage 1 mètre carré du plancher a été totalement brûlé.

L'immeuble appartient à Mme Da Vos, cabaretière, rue Jacques Lefebvre.

Les dégâts sont insignifiants, il y a assurance.

Population. — Pendant le mois de février, on a enregistré au bureau de l'état-civil : 25 naissances, 10 mariages et 15 décès.

Les décès se sont répartis comme suit : Consistants 1, tuberculose pulmonaire 2, tumeur 2, hémorragie cérébrale 5, affection cardiaque 1, broncho-pneumonie 1, débilité congénitale 2, sénilité 1.

A l'asile des vieillards de Berkem, il y a eu 2 décès.

LA MADELEINE. — Du 29 février au 5 mars. — Naissances : Raymonde Milot, rue du Quesnoy, 14. — Marthe Bataille, rue de Turenne, 49. — Gaston Tyratram, rue de l'Espérance, 5.

Décès : Adolphe Dathoor, 66 ans, cité Fontaine, 2. — Charles Lehoucq, 1 mois 1/2, rue du Quai, 6. — Charles Boyaval, 10 mois, cité Fontaine, 16. — Irénée Faciens, 1 an 1/2, rue Saint-Victor, 12. — Aurélie Dubois, 31 ans, rue Joséphine, 46. — Maria Lejeune, 74 ans, rue de Marquette, 138.

Publications de mariage du 6. — Entre Louis Foreux, terrassier, à Wambrechies et Sidonie Varvenne, fileuse de lin, à La Madeleine. — Félix Steenbakkers, mécanicien et Marthe Bécuwe, mécanicienne, à la Madeleine. — Edmond Varfaillie, débourreur et Gabrielle Fauwerque, banbrocheuse, à la Madeleine. — Edmond Dieden manœuvre à Marquette et Marguerite German menagère à la Madeleine.

MARCQ-EN-BARŒUL. — Du 3 et 4 mars. — Naissances. — Jules Delannoy, rue St-Patrick, 45. — Gustave Netacra, cour Merescaux.

Décès. — Théophile Cordy, 2 mois, rue du Nord, 25. — Adolphe Nassenns, 15 mois, rue du Plouich. — Achille Schabaillie, 55 ans, cour Robart.

LOOS. — Accident. — Mercredi soir, M. Eugène Duchâtel, rentier à La Bassée, se trouvait à la gare de Loos.

En voulant monter dans le train pour regagner La Bassée, il tomba si mal qu'il se fit une entorse.

Reconduit chez lui, M. Duchâtel a reçu les soins de M. le docteur Leleux.

LOUVE. — Chevaux tamponnés par le tramway. — Dans la soirée de vendredi, vers neuf heures et demie, la voiture de M. Gellé, messager à Armentières, conduite par MM. Flamant et Delbecque, suivait la voie du tramway vers Lomme, lorsqu'à hauteur du passage à niveau arrive en sens inverse le tramway électrique 1.

Le wattman sonne à plusieurs reprises, mais sans ralentir suivez son tramway, car les trois chevaux de la voiture sauvagement à peine le mouvement de se déplacer qu'ils étaient atteints.

Les domestiques de M. Gellé en ont été quittes pour la peur. Deux chevaux ont été grièvement blessés : l'un d'eux a dû être abattu, l'autre ne pourra rendre de services pendant un certain temps.

M. Désiré Lesage, garde champêtre, s'occupe de rechercher les responsabilités.

PHALEMPIN. — Accident du travail. — Hier matin, à la tuilerie mécanique de M. Chartiez-Dujardin, près du bois, un jeune homme de 24 ans, Séraphin Masson est tombé, tête première, par une trappe percée dans le plancher de l'étage où il travaillait.

Heureusement, le sol sur lequel le crâne est allé s'abattre n'a ni carrelage ni plancher, c'est de la terre recouverte de poussière. Grâce à cette particularité, et aussi parce que le pied s'était accroché un instant pendant sa chute, le crâne n'a pas eu de fracture ; mais deux os de la jambe droite sont cassés à dix centimètres du genou.

Le blessé, qui a fait parfois le service d'infirmier pendant son service militaire, s'est donné à lui-même les premiers soins à l'aide de planches grossièrement liées pour remettre et maintenir la jambe. Puis, il a reçu les soins du docteur Eloy qui l'a fait conduire chez son oncle, M. Strand-Masson, aux Epinchelles.

Il ne travaillait à la pannerie que depuis trois semaines.

ANNŒULLIN. — Accident du travail. — M. Henri Dal, ouvrier chez MM. Bernard frères, était occupé à retirer les sacs au fur et à mesure qu'ils s'empilassaient à la batteuse, lorsqu'il eut la main droite prise par un crochet de l'ensachage et reçut une blessure assez grave.

Le docteur Montaigne lui a donné les soins nécessaires, et lui a ordonné un repos de dix jours.

ASCQ. — Décès : Marie Oudart, 73 ans, sans profession, rue Colbert.

FLERS. — Du 4 mars. — Décès : Sophie Pannal, 77 ans, ménagère, rue Bossuet. — Pierre Louage, 47 ans, journalier, hameau de la Conciergerie.

BOUVINES. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Félix Dehan, maire. Etaient présents : MM. Desmarescaux Léon, Lemaire Charles, Desfontaines Alfred, Lemehisu Désiré, Dreulers Auguste.

Entretien des édifices communaux. — Le conseil vote un supplément de crédit de 507f.52 pour réparations et entretien des édifices communaux.

Soutien de famille. — Avis favorable est donné à la demande de dispense militaire à titre de soutien de famille de M. Victor Mounet.

Assistance médicale gratuite. — Sur la proposition de M. le Maire et après lecture du nom des personnes proposées par le bureau de l'Assistance pour l'admission à l'Assistance médicale gratuite, le conseil municipal a arrêté en comité secret la liste comptant 203 noms, par application de la loi du 15 juillet 1903, art. 14. La séance est ensuite levée.

SANTES. — Une grande conférence privée aura lieu le dimanche 27 mars, à trois heures et demie, au siège de la musique, rue du Blanc Balot. Me Bataille, avocat, y développera le programme de l'Action libérale populaire. Nul doute que cette réunion n'obtienne le plus grand succès.

ATTICHES. — Un accident, dont les suites auraient pu être très graves, s'est produit à Attiches, hameau de Drumetz.

M. Louis Denneulin, garde-chasse, connu sous le nom de « Chempêtre », quittait, vers huit heures du soir, l'estaminet de M. Cogat, à Drumetz, en compagnie d'un de ses amis.

Trompés par l'obscurité, ils tombèrent tous deux dans la Marcq, assez profonde et très bourbeuse en cet endroit.

Il fallut l'intervention d'un voisin pour retirer le fusil de Denneulin, qui était resté au fond du fossé ; mais les deux camarades purent se retirer d'eux-mêmes, et ils en furent quittes pour un bain froid.

Pour éviter toute surprise

L'ornementation extérieure des savons de toilette constituent entre les diverses marques une certaine parenté, je prie les acheteurs de mon nouveau savon PRINCESSE MAKOKO de bien s'assurer que ce titre est repété, en caractères apparents, sur les boîtes, les fourreaux et dans la pâte même du produit que je viens de créer, et auquel j'ai donné tous mes soins.

Victor VAISSIER.

ARMENTIERES

Dimanche 6 mars

Pharmacie ouverte. — M. Six, rue de Dunkerque.

Cercle Sténographique. — Cours public à 11 h. 1/2, au « Café de Paris ».

Union horticole. — Assemblée générale mensuelle, à 5 h précises, au *Bon Fermier*.

La Ligue Sociale et Patriotique

Cette nouvelle Ligue rencontre partout, à Armentières, les plus vives sympathies, et les adhésions y arrivent tellement nombreuses qu'on peut hardiment affirmer qu'elle répondait vraiment à une nécessité sociale : il ne faut pas dire politique, car on sait que la Ligue sociale est fondée en dehors de tout esprit politique.

Au reste, on n'a qu'à constater avec quel acharnement les ministériels et les collectivistes combattent la nouvelle Ligue pour se persuader combien elle sera précieuse pour la défense des intérêts de tous les honnêtes gens : des ouvriers, des employés et des petits commerçants surtout.

Contre la Ligue, les socialo-ministériels emploient tous les moyens : il n'est pas de calomnies, d'injures, de menaces dont ils n'usent pour détourner ceux qu'ils jugent sympathiques au nouveau groupement.

Ils ont échoué jusqu'ici, ils échoueront bien plus encore dans l'avenir.

Et l'on ne peut qu'inviter tous les bons citoyens à s'affilier à cette Ligue sociale et patriotique qui saura justifier son titre en défendant sur le terrain social les intérêts, les libertés de tous, si menacés à l'heure actuelle, non-seulement par les délégués des Loges maçonniques mais encore par leurs valets, les pruficiers collectivistes.

« Aide-toi, le ciel t'aidera », telle est la devise de la Ligue Sociale et Patriotique.

C'est une noble et énergique devise à laquelle doivent souscrire tous ceux qui veulent échapper à la domination, à la tyrannie, à l'exploitation des parasites et des politiciens qui, depuis trop longtemps, mettent Armentières en coupe réglée.

***

Les personnes qui envoient leur adhésion à la *Ligue Sociale et Patriotique* sont priées de bien vouloir donner leur adresse, afin d'éviter toute erreur ou retard dans leur inscription.

L'assemblée générale de la Ligue Sociale et Patriotique d'Armentières, aura lieu, jeudi 10 mars, à 7 h. 1/2, salle du Théâtre, rue Nationale.

Tous les membres de la Ligue recevront une convocation qui sera exigée à l'entrée.

A l'ordre du jour : Approbation des statuts ; nomination du Comité directeur.

Quatorze gendarmes de l'arrondissement de Douai, venus à Armentières pour la grève Mahieu, sont partis samedi.

Il reste encore en ville 25 gendarmes des environs de Roubaix et de Dunkerque.

Voiture renversée. — Samedi après-midi, en passant place Gambetta, la voiture de M. Victor Planke, négociant en épiceries à Frelinghien, a versé ; le conducteur a pu sauter en bas, il n'y a eu, heureusement, aucun accident à déplorer.

Plaie. — Louis Delhaye, 26 ans, soigneur à la filature Dansette, a reçu sur le pied droit un pot de filature qui lui a fait une plaie. Le docteur Mayolle lui a prescrit 8 jours de repos.

Au pouce. — Emile Guilbert, 23 ans, rattacheur, s'est blessé au pouce droit, 10 jours de repos.

Contusion. — Victor Dujardin, 18 ans, cardeur, demeurant au Pont-de-Nieppe, s'est contusionné deux doigts de la main gauche, en nettoyant son métier. Le docteur Vansuxem lui a prescrit un repos de 15 jours.

Entorse. — Henri Lenfant, 49 ans, tisseur, demeurant cour Behague, en glissant dans la cour de l'usine s'est fait une entorse au poignet droit, 15 jours de repos.

Au coude. — Germaine Lorette, 15 ans, démonteuse, en glissant sur le parquet s'est contusionné le coude droit. Le docteur Chucquet lui a ordonné 8 jours de repos.

En sciant du bois. — Florimond Huin, menuisier chez M. Bouquillon, en sciant du bois, s'est fait une piqûre à l'annulaire droit, 8 jours de repos.

Statistique du mois de février. — Naissances 67 ; Décès, 69 ; Mariages, 26.

ARMENTIÈRES. — Du 5 mars. — Décès. — Roussel Christine, 53 ans, rue Sèche, cour De Kerle. — Debergreeve Germaine, 8 ans, chemin du Bizet, 48.

Publications. — Entre Lens Jean, à Armentières et Drelon Pauline, à Lens. — Pennartz Léon, à Ligney et Peenartz Marie, rue Nationale. — Vechèse Emile, à Armentières et Jorion Elise, à Roubaix. — Coulinian François à Armentières et Vanhaesbrouck Marguerite, à Lille.

LA CHAPELLE-D'ARMENTIÈRES. — Du 28 février au 5 mars. — Naissances : Samyn Maurice, au Pont Bartin. — Delannoy Florine, rue Fleury. — Letureq Charles, rue Marle.

Décès. — Lefebvre Elise, 74 ans, rentière, veuve de Pierre Rousel, au Pont Bartin.

ROUBAIX

Aujourd'hui

Paroisse Saint-Martin. — A 5 heures du soir, prédication du Carême.

Union Sociale et Patriotique. — A 4 h., de l'après-midi, à l'Hippodrome, grande conférence sur la « Politique générale » et l'« Internationalisme » par M. Beenregard, député ; — Canton Est, bureau de la rue d'Hem : A 11 heures précises du matin, chez M. Lasser, parvis Saint-Jean-Baptiste. — Réunion du Comité de la section. — Communications importantes. — Présence indispensable.

Nord Touriste. — Première excursion de la saison à Tiessin ; départ, 104, rue du Moulin, à 6 h. 45 du matin.

Institut populaire. — A 6 h. du soir, conférence de M. Ernest Prouvoet, sur la Tunisie, 71, rue Descartes.

Jeunesse prévoyante de l'Epeule. — De 11 heures et demie à midi et demi, recette, 71, rue Descartes.

Association Saint-Louis des Anciens Elèves des Frères. — A 6 heures, 84, Grande Rue, séance récréative par la Section de Sainte-Elisabeth.

Syndicat des Vrais Travailleurs de l'Industrie textile. — De midi à une heure, café du Demi-Cercle, place Notre-Dame, délégués de semaine : MM. Hippolyte Lefebvre père et Arthur Penant.

MUTUALITÉ

La « Mutualité Maternelle Roubaisienne »

A la dernière séance du Conseil municipal M. Jules Noyelle a donné lecture de l'intéressant rapport suivant :

Le 8 novembre 1903, « La Matelotte Nadand », que préside si vaillamment notre excellent collègue M. Dubois, toujours et dévoué à la propagation des œuvres d'assistance ouvrière, donnait à l'Hippodrome-Théâtre de Roubaix une conférence qui rehaussaient de leur présence autorisée M. Vincent, préfet du Nord, M. Eugène Motte, député-maire de Roubaix, les présidents et les comités de toutes les sociétés de secours mutuels de notre cité. Me Victor Dubron, avocat à la Cour d'appel de Douai, l'éminent apôtre mutualiste, y apportait le concours de son éloquence enflammée, émouvante et persuasive, à la création d'une œuvre nouvelle, du plus haut intérêt pour les classes laborieuses, l'organisation d'une « Mutualité maternelle roubaisienne ».

Au lendemain de cette belle réunion, quelques concitoyens, dont les noms sont attachés à toutes les initiatives locales généreuses et désintéressées,